

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

GRAND EST

Chiffres clés Quelques actions marquantes 2024





Sommaire

A propos de la DREETS Chiffres clés Zoom sur quelques actions marquantes Organisation et contacts	04-05 06-13	
		14



A propos de la DREETS Grand Est



Angélique ALBERTI

Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

L'année 2024 fut dense, riche et soutenue en actualité. Dans un contexte parfois mouvementé, la DREETS Grand Est, en agissant en faveur du développement économique, de la solidarité, en protégeant et accompagnant les citoyens du Grand Est, porte un rôle essentiel.

Notre administration a été présente, aux côtés de ses partenaires, sur de nombreux sujets, qui touchent le quotidien de l'ensemble des personnes (consommateurs, salariés, demandeurs d'emploi, personnes en situation de grande vulnérabilité, autres actifs...) et acteurs économiques.

L'action des 274 agents, qui la composent auxquels s'ajoutent ceux des directions départementales interministérielles, est parfois peu visibles. Elle est pourtant primordiale.

L'engagement des équipes sur les politiques de solidarités permet d'assurer le respect des droits fondamentaux de tous les citoyens (se loger, se nourrir et assurer le continuum permettant de passer de la rue au l'emploi).

Notre soutien aux entreprises s'articule avec les grands enjeux nationaux en matière de transition écologique et l'ensemble des agents de la DREETS assure quotidiennement au service des acteurs économique du territoire une pluralité d'expertises reliées à la dimension interministérielle de notre organisation.

Si la DREETS contribue au développement de l'économie et de la cohésion sociale, la protection des droits fondamentaux et l'application effective du droit est au cœur de ses interventions. Cette mission de protection concerne les salariés avec l'application du code du travail, les consommateurs en veillant à la conformité, à la qualité et la loyauté des produits viti-vinicoles et à la conformité des instruments de mesure, les entreprises, par la régulation des marchés et l'effectivité des règles de concurrence.

Globalement, en 2024, 619 M€ de crédits publics ont été déployés pour financer les différentes politiques publiques que la DREETS décline en région Grand Est.

Ce document a pour objet de donner à voir quelques actions marquantes de l'année 2024 qui illustrent la diversité des interventions de la DREETS.

Quelques chiffres-clés rendent compte du fort engagement financier de la DREETS et de son implication en matière régalienne.

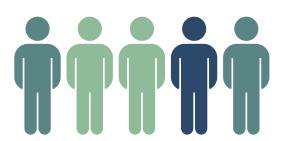
ecevez-le comme un aperçu de l'action de la DREETS et non comme un rapport d'activité exhaustif.

En 2025, la DREETS Grand Est continue à accompagner, avec conviction et engagement, l'ensemble des acteurs socio-économiques de la région, ainsi que les publics les plus vulnérables.

Bonne lecture!

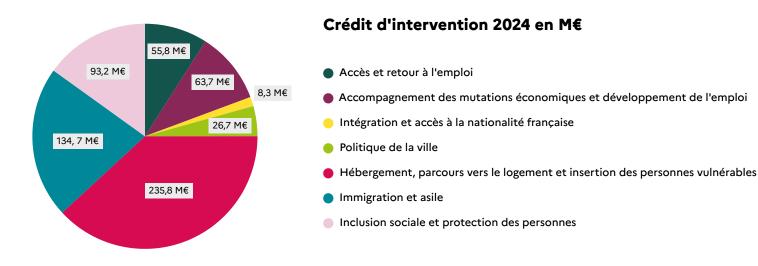
Chiffres clés





274 agents

Crédits d'intervention : 619 millions d'euros



FSE+ programmation 2021-2027: 78,6 millions d'euros



Chiffres clés

Missions de contrôle



Inspection du travail



- 21 330 contrôles et enquêtes
- plus de 100000 renseignements en droit du travail auprès des salariés et des entreprises
- montant des sanctions administratives :
 1,2 millions d'euros

Concurrence, consommation et répression des fraudes :

- 558 établissements contrôlés
- amendes administratives : 41 120 euros
- transactions pénales : 103 700 euros





Métrologie légale :

- 3191 sites contrôlés
- 9162 instruments de mesure contrôlés



Chiffres clés

Contributions de l'État à l'accompagnement des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle



Insertion par l'activité économique :

- + de 166 millions d'euros
- Près de 20 000 bénéficiaires
- 468 structures

Entreprises adaptées:

3,2 millions d'euros

Insertion professionnelle des jeunes

- 60 247 contrats d'apprentissage
- 14 379 entrées en CEJ

Aide alimentaire:

5,6 millions d'euros



Tutelles et majeurs protégés :

près de 60 millions d'euros

Hébergement d'urgence :

plus de 19 700 places financées





Dématérialiser les démarches pour améliorer la relation aux usagers

En 2024, la DREETS a dématérialisé de nombreuses démarches administratives (déclaration d'hébergement, travaux forestiers, attestations, équivalences, etc.) pour simplifier les relations avec les usagers. Cela réduit le temps de traitement et permet aux agents de se concentrer sur le fond des demandes. À terme, cela diminuera aussi les impressions et les dépenses de correspondance, réduisant ainsi l'impact écologique.



La prévention des accidents du travail graves et mortels

Le 17 janvier, la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, se trouvait au sein d'une entreprise vosgienne pour promouvoir la campagne nationale contre les accidents du travail graves et mortels. Tout au long de l'année, diverses initiatives de la DREETS se sont inscrites dans ce cadre, en complément de l'action de contrôle : une BD sur la santé et la sécurité au travail pour les boulangers-pâtissiers et leurs apprentis, une journée franco-allemande sur les enjeux liés au changement climatique, la campagne de contrôle des conditions de travail des jeunes de moins de 18 ans dans trois secteurs : boulangeries-pâtisseries, restauration et services automobiles.

L'accidentologie en Grand Est

Le nombre d'accidents du travail a été considérablement réduit au fil des décennies, à grands renforts de moyens, de campagnes, de mobilisation des acteurs, jusqu'à atteindre en 2010 un palier où nous sommes encore, en dépit des efforts de chacun.

En 2024, en Grand Est, **78 038 accidents du travail** ont été déclarés dont 40 799 ont entraîné un arrêt de travail. Sur cette seule année, **34 accidents du travail mortels** ont été recensés.







La relation entre la DREETS et les organismes dispensateurs de formation

Cette activité méconnue de la DREETS est pourtant essentielle à la qualité de la formation en Grand Est. Toute personne menant des actions de formation doit déclarer son activité auprès de la DREETS pour obtenir un numéro d'enregistrement, sauf exceptions légales. La DREETS instruit chaque demande et peut être amenée à refuser la déclaration si elle n'entre pas dans le cadre.

Au 1er octobre 2024, la région comptait 7537 organismes de formation actifs. Chaque année, ils doivent déposer leur bilan pédagogique et financier (BPF) via l'application "Mon Activité Formation", sous peine de caducité. En 2024, 828 organismes ont perdu leur déclaration pour non-transmission ou BPF néant, mais ils pouvaient ensuite déposer une nouvelle demande de déclaration d'activité.

La campagne de contrôle des Vacances Adaptées Organisées

Le contrôle des séjours VAO a été renforcé au niveau national. Dans la région, une stratégie estivale a été mise en place avec le soutien de la MRIICE et de l'unité cohésion sociale.

19 contrôles ont été réalisés sur 98 séjours dans 9 départements, principalement dans des gîtes non classés ERP. Cela a abouti à 42 injonctions, 7 prescriptions et 225 recommandations.



Un séjour non conforme a été arrêté avec rapatriement des vacanciers. Des séjours ont été visités une deuxième fois par les inspecteurs, pour s'assurer de l'effectivité des mesures correctives et un retour d'expérience a été organisé le 4 octobre pour améliorer les pratiques.

Le plan Valeurs de la république et laïcité



Une cinquantaine de formateurs du réseau Valeurs de la République et laïcité du Grand Est se sont retrouvés, le 19 septembre, à Tomblaine (54), pour mieux comprendre et appréhender la diversité du monde associatif, son histoire, ses enjeux dans son rapport à la laïcité. Cette journée, organisée en partenariat avec l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville, a permis l'échange de pratiques et le retour d'expérience.





Pédaler pour l'insertion par l'activité économique



Cette action, inspirée par les Jeux de Paris 2024, visait à mettre en lumière les structures et les acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) tout en promouvant les valeurs de solidarité et d'écologie.

Lucien Jacquot, référent régional de l'IAE est allé, à vélo, à la rencontre de ceux qui œuvrent pour que l'insertion rime avec retour à l'emploi : services de l'État, structures d'insertion et bénéficiaires.

Par son exploit sportif et solidaire - 1100 kilomètres ont été parcourus du 26 août au 6 septembre - il a mis en avant l'impact positif des programmes d'IAE, offrant des opportunités concrètes de réinsertion professionnelle



- Un réseau d'environ 468 structures en 2024 majoritairement des Ateliers et Chantiers d'Insertion (55 %)
- Un effort financier substantiel de l' Etat avec un budget total conventionné de plus de 166 millions d'euros. Cette somme a permis de conventionner près de 10 850 ETP
- Des dispositifs adaptés, notamment pour les demandeurs d'emploi de longue durée qui représentent 49,7 % des bénéficiaires
- Une attention particulière portée aux liens avec les entreprises locales et à l'identification de leurs besoins pour créer des passerelles durables entre les SIAE et le monde du travail.

Accéder à la vidéo relatant cette aventure

La semaine de l'industrie 2024 : mobilisation record en Grand Est



Depuis 2011, la Semaine de l'industrie vise à attirer les talents en améliorant l'image du secteur.

En 2024, la campagne s'est concentrée sur les jeunes en orientation professionnelle. Grâce au comité régional Grand Est, animé par la DREETS, près de 700 événements ont été labellisés. Un record régional ! Des événements phares comme le « Show Industrie » à Metz ou les journées exclusives pour jeunes femmes avec Siemens et « Elles Bougent » en Alsace ont bénéficié d'une large couverture médiatique.





L'URACTI en campagne de contrôle dans le vignoble champenois

Du 17 au 25 septembre, l'Unité régionale d'appui et de contrôle dans la lutte contre le travail illégal (URACTI) a effectué une action collective de contrôle à l'occasion des vendanges en Champagne. 20 agents ont été mobilisés pendant près de 9 jours. Répartis en 4 équipes, ils ont effectué 130 contrôles, examinant les conditions d'emploi de près de 1000 travailleurs et les modalités d'hébergement de 2000 saisonniers.



Le comité régional pour l'emploi

L'installation du comité régional pour l'emploi a eu lieu le 25 novembre dernier.

Présidée par le préfet de région, cette instance opérationnelle, instituée par la loi pour le plein emploi de décembre 2023, est une première étape pour mettre en place un accompagnement socioprofessionnel renforcé des personnes les plus éloignées du marché du travail, et transformer en profondeur le service public de l'emploi et de l'insertion, afin de mieux répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises

L'accompagnement de la filière automobile en Grand Est

L'État, la Région et une majorité de partenaires sociaux, réunis à l'occasion de la 5ème conférence sociale régionale qui s'est tenue le 10 septembre à Strasbourg ont signé une convention de partenariat sur l'accompagnement de la filière automobile en Grand Est pour les années 2024 à 2027.

Cette initiative vise à soutenir les sous-traitants et salariés face aux mutations liées à l'électrification, aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de consommation.

Un appel à projets lancé en juin 2024, doté de 800 000 € de l'État et cofinancé par le Conseil régional et des fonds privés, vise à développer l'emploi et les compétences. Les actions doivent cibler les sous-traitants automobiles en répondant de façon adaptée à

leurs besoins.

La filière automobile fait actuellement face à des risques et opportunités majeurs en raison de l'arrêt prévisionnel du moteur thermique, le passage à l'électrification, l'intégration de technologies numériques embarquées ou encore l'évolution des modes de consommation. Ces risques et opportunités sont accentués en Grand Est par le caractère transfrontalier de la région.





La mobilisation des fonds européens au service du développement économique et social

En 2024, la DREETS a financé 46 projets via le FSE+ et deux dans le cadre du programme FTJ.

Le montant global de financement des projets conventionnés pour l'année 2024 se décompose comme suit : 11,5 millions d'euros pour le FSE+ / 553 908 € pour le FTJ.

Au total, 5 comités de programmation régionaux ont été organisés en 2024, afin de de soutenir la sélection rigoureuse des projets les plus pertinents pour la région Grand Est.





Les Journées Techniques Régionales consacrées à l'enquête

Face aux évolutions économiques et structurelles, la DGCCRF doit faire preuve de réactivité et d'adaptation pour détecter des fraudes. Pour accompagner ces changements, le pôle Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie de la DREETS Grand Est a organisé, avec le concours directions départementales et de la Douane, un cycle de journées techniques régionales (JTR) sur les « Méthodes et pouvoirs d'enquête », destiné à tous les agents de la région. Ce cycle a abordé notamment les ressources pour préparer une enquête, des cas pratiques dans une approche de de co-développement ainsi que des mises en situation relatives aux auditions pénales.

Un stand DREETS au salon régional de l'emploi public

La DREETS a participé au salon de l'emploi public en Grand Est, en ligne le 21 mars, à Strasbourg le 26 mars et à Châlons-en-Champagne le 27 mars. Environ 400 visiteurs ont exploré le stand virtuel, et 12 entretiens avec les conseillers mobilité carrière ont eu lieu.

À Strasbourg, la fréquentation a été régulière principalement autour des métiers d'inspecteur du travail et de l'action sanitaire et sociale.

Des documents et vidéos sur les métiers de la DREETS étaient disponibles.







Un colloque "santé au travail des femmes"

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la DREETS a organisé, le 8 mars, un colloque centré sur le thème de la santé au travail des femmes. De nombreux intervenants se sont succédé devant une assemblée dense (plus de 200 participants). Parmi eux, Karen MESSING, professeure émérite à l'université du Québec a interrogé la place du genre et du sexe dans la santé au travail.



Les rencontres territoriales des adultes relais

Les rencontres territoriales des adultes relais, organisées à Pont-à-Mousson (54), Strasbourg et Reims, entre mai et septembre 2024, ont réuni plus de 377 participants autour du thème de la valorisation et de l'évolution du métier de médiateur social.

Médiateurs, employeurs, agents de l'État et formateurs experts ont contribué à enrichir les échanges et les débats.

La DREETS soutient les entreprises dans l'élaboration de leurs plans

de sobriété hydrique



Dans le cadre du plan Eau lancé en mars 2023 et centré sur un objectif de réduction des prélèvements de cette précieuse ressource, l'État a dévoilé, le 22 mars 2024, sur le site de NOVACARB en Meurthe-et-Moselle, la liste des 50 sites industriels engagés pour une sobriété hydrique. Parmi eux, 10 entreprises du Grand Est.

Depuis août 2023, la DREETS travaille avec les industriels concernés pour les accompagner dans l'élaboration de leur plan de sobriété énergétique, en coopération avec la DREAL et les Agences de l'eau. Une action similaire est menée en matière de décarbonation.





Les cordées de la réussite

Du 15 au 20 janvier 2024, s'est déroulée la Semaine nationale des <u>Cordées de la réussite</u>, dispositif d'accompagnement des élèves et d'égalité des chances soutenu par la politique de la ville.

La DREETS Grand Est impulse et accompagne ce programme. Chaque année, la semaine des Cordées de la réussite est l'occasion de promouvoir le dispositif, de valoriser les acteurs et découvrir la richesse des actions réalisées dans le cadre de ce dernier.

Chaque établissement « Tête de cordée » organise des actions en direction des élèves, des familles et des équipes éducatives en mettant en valeur des témoignages d'élèves ou d'étudiants et en mobilisant le réseau partenarial. En région Grand Est, ce sont 24 établissements qui se sont mobilisés afin de déployer 28 actions.

Pour l'année 2024/2025, 64 cordées sont mises en oeuvre dont 57 financées au titre de la politique de la ville. 17 252 jeunes sont concernés.



Une table ronde autour du dispositif d'accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR)

Le 18 octobre, était organisée une table ronde sur le déploiement du dispositif AGIR sur l'ensemble du Grand réunissant les différents partenaires locaux impliqués dans ce programme et des représentants de la direction de l'intégration et d'accès à la nationalité (ministère de l'Intérieur).

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la "semaine de l'Intégration" pour valoriser les actions en faveur des étrangers et des réfugiés. Programme dense avec de nombreux événements autour de l'emploi, de la culture, du sport, du logement, de la citoyenneté, de l'apprentissage du français ...

La DREETS est impliquée dans la mobilisation des acteurs de cette "semaine de l'Intégration".





La professionnalisation des infirmiers et aides-soignants



La diplomation des infirmiers et des aides-soignants constitue une activité importante au sein de la DREETS Grand Est. En un an, plus de 5300 candidats à ces professions de santé se sont vu délivrer leur diplôme d'Etat par l'unité certifications des professions paramédicales et sociales. Ces nouveaux professionnels sont toujours très attendus par les employeurs et les patients. En effet, ces métiers sont structurellement en tension et, les vacances d'été renforcent cette pénurie. La DREETS mène différentes actions pour lutter contre cette situation, par exemple, les élèves infirmiers, ayant abandonné leur cursus de formation sont incités à se réorienter vers le métier d'aide-soignant .

Le contrôle de la loi anti-cadeaux dans le secteur de la santé

Cette la loi a mis en place un dispositif anti-corruption dans le but de moraliser les relations entre les industriels ou laboratoires et les professionnels de santé. Le pôle C a poursuivi en 2024 l'enquête ouverte en 2023 auprès des pharmaciens suite à la condamnation de laboratoires. C'est ainsi 171 professionnels contrôlés en 2024 qui feront l'objet de procès-verbaux, 132 ont été transmis en 2024 à l'autorité judiciaire.

L'activité métrologie légale

En janvier, la visite médiatisée d'un établissement agréé pour la vérification des taximètres et chronotachygraphes dans l'Aube a été l'occasion de promouvoir les missions du service de métrologie légale de la DREETS Grand Est. Lors de ce déplacement, la direction du service métrologie a détaillé les missions et les modalités d'action de la métrologie à la préfète de département ainsi qu'aux journalistes présents.



La métrologie légale, c'est quoi?

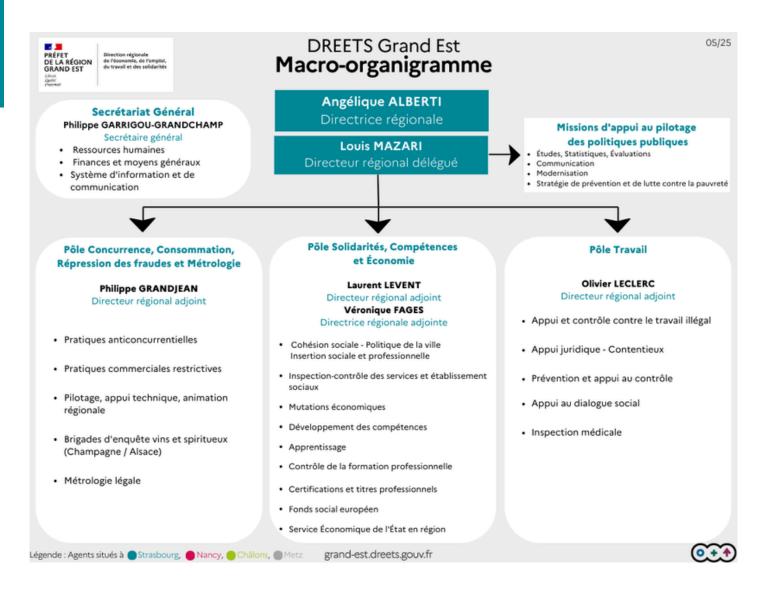
Elle regroupe un ensemble de d'exigence et de procédures de contrôles imposées par l'Etat afin de garantir la fiabilité des instruments de mesure (balances, pompes à essences, taximètres...) et des opérations de mesurage. Cette intervention de l'État a pour but d'assurer la protection du consommateur et la loyauté des échanges . 37 catégories d'instruments de mesure sont concernées.

Visionnez cette vidéo qui permet de bien comprendre.



Organisation et contacts







Retrouvez tous les contacts utiles et notre actualité sur :

- le site internet de la DREETS Grand Est
- la page LinkedIn DREETS Grand Est

Visionnez la vidéo de présentation de la DREETS Grand Est



6 rue Gustave Adolphe Hirn - 67085 Strasbourg cedex (siège)
10 rue Mazagran - BP 10676 - 54063 Nancy
60 avenue Simonnot - CS 10452 - 51038 Châlons-en-Champagne cedex
Cité Administrative - 1, rue Chanoine Collin - 57036 Metz cedex

- Responsable de la publication : Angélique Alberti
- Conception graphique et réalisation : service communication DREETS GE
- Crédits photos : Istock Dreets GE
- Dreets Grand Est Mai 2025



